

Sucy, le 28 mars 2021

Monsieur Guillaume MARBACH
SNCF RÉSEAU
Directeur Général adjoint Ile-de-France
15/17 rue Jean-Philippe Rameau
93418 LA-PLAINE-SAINT-DENIS

MCC/DP/VM

Monsieur,

De fortes nuisances nocturnes ont été entendues à partir de samedi soir dernier sur toute une partie de Sucy mais aussi notamment à Bonneuil ou Boissy. Elles ont légitimement interrogé et inquiété de nombreux habitants. Elles se faisaient encore entendre dimanche. Or, nous n'avions aucun élément pour répondre aux nombreuses questions des habitants et nous avons été contraints de chercher votre contact dimanche matin afin d'avoir les précisions minimales.

La Mairie n'a absolument pas été prévenue des nuisances des nuits passées ce qui est inacceptable. Seul un flyer réceptionné en fin de semaine dernière mentionnait des travaux potentiellement bruyants réalisés « essentiellement » en journée sur le chantier de la SNCF dans le cadre du prolongement de la RN406. Vous conviendrez qu'il était difficile de déduire d'une telle formulation les nuisances qui nous attendaient le week-end dernier.

Vous le savez, nous sommes convaincus de l'intérêt de ces travaux pour avoir réclamé depuis des années le prolongement de cette route nationale jusqu'au port de Bonneuil. Nous pouvons parfaitement comprendre que ce type de chantier appelle des nuisances inévitables au regard des contraintes auxquelles vous devez faire face. Encore faut-il être prévenu de ces nuisances et en connaître les causes pour pouvoir en aviser la population.

Il est totalement inacceptable qu'un calendrier clair et précis des opérations nocturnes fortement nuisibles et qui ne s'improvisent évidemment pas, n'ait pas été communiqué au préalable à la Mairie et, par voie de conséquence, aux sucyciens contraints de subir ces nuisances deux nuits d'affilée. Cela témoigne d'une complète indifférence pour les milliers d'habitants concernés.

Ce défaut d'information est d'autant moins acceptable que j'ai déjà eu l'occasion, dès le début du chantier, de souligner l'importance de nos échanges en pareille situation. Suite à une réunion concernant le déroulement de ce chantier qui s'est tenue en octobre dernier en présence des différents intervenants, je pensais que nous nous étions compris sur ce point. Je constate qu'il n'en est rien et je le déplore.

J'exige qu'un calendrier indicatif des phases les plus nuisibles nous soit transmis et qu'une information préalable soit faite lorsque ces phases sont confirmées afin que la population bénéficie de l'information minimale qui lui est due. Nous avons à notre époque suffisamment de moyens de communication à notre disposition pour s'en servir de manière simple et directe.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Marie-Carole CIUNTU
Maire de Sucy-en-Brie

Vice-Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France

Copies :

Lucette VANLAECKE, Directrice clients et services SNCF Réseau Ile-de-France